

COUPE DES JEUNES

**Samedi, le 19.06.2010, Grevenmacher, Stade Op Flohr,
Organisateur : CAEG**

1.Programme

	Scolaires masc. ScM	Scolaires fém. ScF	Minimes masc. MM	Minimes fém. MF
courses	60 m haies	60 m haies	80 m haies	80 m haies
	50 m	50 m	100 m	100 m
	1000 m	800 m	1000 m	800 m
Sauts	longueur	longueur	longueur	longueur
	hauteur	hauteur	hauteur	hauteur
Lancers	poids 3 kg	poids 2 kg	poids 4 kg	poids 3 kg
	javelot 400 g	javelot 400 g	javelot 600 g	javelot 400 g

2.Dispositions générales

La Coupe des Jeunes est organisée conformément à l'article 18 des statuts, resp. aux articles 12, 17, 18, 19, 46 du code d'athlétisme.

3.Dispositions spéciales

Chaque athlète ne peut participer qu'à une seule course, un seul saut et un seul lancer.
Est déclaré(e) vainqueur, dans chacune des 4 catégories d'âge, l'athlète ayant totalisé le plus grand nombre de points selon la table D.L.V. ; tout athlète n'ayant pas participé à 1 course, 1 saut et 1 lancer ne figure pas au classement individuel final.

Il est établi un classement par équipes séparé pour les filles et pour les garçons ; ces classements se font par addition des points obtenus par les 3 meilleurs athlètes de chaque club dans les catégories d'âge des scolaires et des minimes, sous les réserves ci-dessus ; tous les autres athlètes figurant au classement individuel final entrent en ligne de compte pour les classements interclubs à raison de 20%.

4.Inscriptions

Les inscriptions nominatives, avec indication des épreuves choisies par les athlètes, sont à adresser au plus tard le mercredi 16.06.2010 à 24.00 heures.

-> CAEG

e-mail : info@caeg.lu

-> FLA Fax : 48 05 72

e-mail : fla@fla.lu

5.Contrôle des engins (poids, disque, javelot)

Les athlètes peuvent utiliser leurs propres équipements pour les épreuves des lancers si, au préalable, ceux-ci ont été contrôlés et marqués. Toute performance réalisée avec un engin non contrôlé ne sera pas homologuée. Les engins sont contrôlés 1/2 heure avant le début du concours respectif au dépôt de matériel du stade.

6. Progressions au saut en hauteur

Scolaires fém.ScF : 1,00 m / 1,10 m / 1,20 m / 1,25 m / 1,30 m / 1,35 m / 1,40 m / 1,43 m / ensuite + 3 cm.

Minimes fém. MF: 1,10 m / 1,20 m / 1,30 m / 1,35 m / 1,40 m / 1,45 m / 1,48 m / ensuite + 3 cm.

Scolaires masc.ScM: 1,10 m / 1,20 m / 1,30 m / 1,35 m / 1,40 m / 1,45 m / 1,50 m / 1,55 m / 1,58 / ensuite + 3 cm.

Minimes masc. MM : 1,20 m / 1,30 m / 1,40 m / 1,45 m / 1,50 m / 1,55 m / 1,60 m / 1,63 m ensuite + 3 cm.

7. Nombre d'essais dans les concours

Chaque athlète a droit à 3 essais aussi bien pour le saut en longueur que pour les lancers.

8. Occupation des aires de compétition

L'accès au terrain et à la piste est interdit aux entraîneurs ainsi qu'aux athlètes non participants. L'échauffement n'est autorisé qu'en dehors de la piste resp. du terrain principal. 2 délégués par club, munis d'un badge spécial, sont autorisés à accéder au terrain. Les noms de ces 2 délégués sont à communiquer au club organisateur et à la F.L.A. ensemble avec les inscriptions .

9. Horaire

	ScF	ScM	MF	MM
14.00		60 m haies	longueur	poids
14.10	60 m haies	hauteur		
14.25	javelot		80 m haies	
14.45				80 m haies
15.00	50 m		poids	
15.05				hauteur
15.20	longueur	50 m		
15.40		javelot	100 m	
16:15	poids			
16.20			hauteur	100 m
16.30		longueur		javelot
17.15	hauteur			
17.20			javelot	longueur
17.35		poids		
18.10	800 m			
18.25			800 m	
18.35		1000 m		
18.40				1000 m